

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2023

---

LES SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS - (N° 1290)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 106

présenté par  
M. Zulesi

-----

### ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 5, substituer au mot :

« Ce »,

le mot :

« Le ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel